



T +33(0)390214895

www.coe.int/congress

congress.com@coe.int

Réf. CG-PR 027 (2011)

Vivre ensemble dans la dignité, la participation citoyenne et les droits de l'homme au niveau local seront les principaux thèmes de la 21^e Session du Congrès

Strasbourg, 12.10.2011 - La 21^e Session du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe qui se tiendra du 18 au 20 octobre 2011 à Strasbourg (France), mettra l'accent sur l'inclusion sociétale, l'engagement des citoyens et la sensibilisation aux droits de l'homme au niveau local.

Dans le cadre de l'action du Congrès pour prévenir toute forme de discrimination à l'encontre des populations Roms dans les villes et municipalités d'Europe et dans l'esprit du 1^{er} Sommet européen des Maires sur les Roms, organisé le 22 septembre, un rapport sur l'inclusion des Roms au niveau territorial sera présenté le 18 octobre, avec la participation de José Manuel Fresno, Rapporteur Général de ce Sommet. A cette occasion, le Prix « Dosta ! Congrès pour les municipalités » sera remis, en présence de Fanny Ardant, Ambassadrice de la Campagne du Conseil de l'Europe, à des villes ayant mené des initiatives remarquables à cet égard.

Sous le thème général « Vivre ensemble dans la dignité », un débat sur la lutte contre les abus sexuels à l'égard des enfants, dans le cadre de la campagne du Conseil de l'Europe « UN sur CINQ », sera également organisé le même jour. Le 19 octobre se tiendra un débat sur les nouvelles mobilisations et les violences urbaines dans le contexte des récentes émeutes urbaines qui ont secoué plusieurs villes d'Europe.

La participation citoyenne est au cœur de deux débats, le premier, « La participation des citoyens aux niveaux local et régional en Europe », sera organisé le 18 octobre et le second, « Les outils des villes pour l'éducation à la citoyenneté démocratique », le 19 Octobre. Cette session du Congrès sera également l'occasion de célébrer l'édition 2011 de la Semaine européenne de la démocratie locale (SEDL), organisée chaque année en octobre. Cette année, le thème de la Semaine porte sur la promotion des droits de l'homme dans les villes et les communes. Le débat du 20 octobre, qui sera consacré aux actions menées par les élus locaux et régionaux en faveur de la promotion des droits de l'homme, clôturera le sujet.

Dans le cadre de la mission de monitoring du Congrès, les membres examineront plusieurs rapports sur la situation de la démocratie locale et régionale : Serbie, Slovaquie, Finlande, Lettonie et Bulgarie. Les conclusions des missions d'observation des élections locales menées par le Congrès en Albanie (8 mai 2011) et en Moldova (5 juin 2011) seront également débattues.

Deux débats prévus le 19 octobre aborderont des questions spécifiques relatives à l'application de la Charte européenne de l'autonomie locale – le premier présentera un ensemble de mesures visant à renforcer la réception de la Charte dans le droit interne des Etats membres, le second portera sur la levée des réserves à cet instrument juridique fondamental. La question de l'approvisionnement et de l'efficacité énergétiques au niveau local et régional sera traitée lors d'un débat le 20 octobre auquel participera le ministre de l'Energie de la Fédération de Russie, Sergueï Chmatko.

Les membres du Congrès examineront le 18 octobre le fruit de trente années consacrées à la promotion de la coopération transfrontière en Europe, fondée sur la Convention-cadre de Madrid. Les évolutions récentes de la régionalisation et la gouvernance multi-niveaux en Europe feront l'objet de deux table-rondes le lendemain. Elles seront suivies par un débat sur la participation des régions dans le développement de stratégies macrorégionales en

Europe.

Parmi les personnalités qui s'adresseront à la 21^e Session, figurent Anatoly BLYZNIUK, Ministre du Développement régional et de la construction, Ukraine, au nom de la présidence du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, Armen GEVORGYAN, Vice-premier Ministre, Ministre de l'Aménagement territorial, Arménie, Mevlüt ÇAVUŞOĞLU, Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Thorbjørn JAGLAND, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, et Piero FASSINO, Maire de Turin, Italie.

Programme

Site web de la 21^{ème} Session

Le Congrès se compose de deux chambres, la Chambre des pouvoirs locaux et la Chambre des régions. Il comprend 318 membres titulaires et 318 suppléants, qui représentent plus de 200 000 collectivités territoriales européennes.

Président du Congrès: Keith Whitmore (Royaume-Uni, GILD), Président de la Chambre des régions: Herwig van Staa (Autriche, PPE/DC), Président de la Chambre des pouvoirs locaux: Jean-Claude Frécon (France, SOC)
Groupes politiques: Groupe socialiste (SOC), Groupe du Parti populaire européen – Démocrates chrétiens (PPE/DC), Groupe indépendant et libéral démocratique (GILD)